Question écrite du 2 avril 2012 de Mmes Anne Moratti et Sarah Klopmann: «Critères d'attribution des terrains à bâtir mis en droit de superficie».

Est-ce que l'administration a des critères écrits pour l'attribution des terrains à bâtir mis en droit de superficie?

Pouvez-vous nous fournir la répartition faite durant les cinq dernières années entre les fondations de droit public et les coopératives à but non lucratif sur les terrains mis en droit de superficie?